

Réf: Dossier N° 078466

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIMUM PLUS ASSURANCE SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8ème TRANCHE
NON LOIN DE LA PHARMACIE DE LA 8ème TRANCHE DANS LA
RUE DU MARCHE COCOVICO, Lot 460, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIMUM PLUS ASSURANCE SARL »

Objet : - COURTAGE EN ASSURANCES
- PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8ème TRANCHE
NON LOIN DE LA PHARMACIE DE LA 8ème TRANCHE DANS LA
RUE DU MARCHE COCOVICO, Lot 460, Ilot 21

Dirigeant(s) : M DIOMANDE LACINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00648 du 16/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05870/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

